



FICHES "REPÈRES" DU BILAN SOCIAL 2015

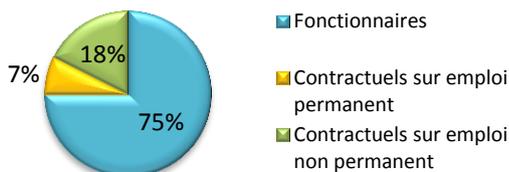
Communautés de communes de 10 000 à 19 999 habitants

**TAUX DE RETOUR :
80 %**

- Les **Communautés de communes de 10 000 à 19 999 habitants** représentent **1,3 % des collectivités** du département des Pyrénées-Atlantiques et emploient **2,3 % des effectifs**
- **8 ont transmis leur Bilan Social** sur 10 recensées dans le département
- **420 agents recensés** dans ces collectivités dont 315 fonctionnaires, 31 contractuels et 74 contractuels sur emploi non permanent

Effectifs

➔ 75 % des agents sont fonctionnaires



Nombre d'agents sur emploi permanent dans les Communautés de communes de 10 000 à 19 999 habitants :
Minimum : 6 - Maximum : 80

Statut	Effectif moyen
Fonctionnaires	39,4
Contractuels sur emploi permanent	3,9
Agents sur emploi permanent	43,3

Effectif moyen	
Par catégorie :	Des 3 principales filières :
- Catégorie A : 5,6	- Technique : 12,3
- Catégorie B : 9,8	- Administrative : 7,0
- Catégorie C : 27,9	- Médico-sociale : 13,1

➔ Précisions : Agents contractuels sur emploi permanent et sur emploi non permanent

Emploi permanent ➔ **0,4 %** des agents recrutés dans le cadre d'un **remplacement temporaire**
➔ **6,5 %** des agents contractuels sur emploi permanent sont en **CDI**

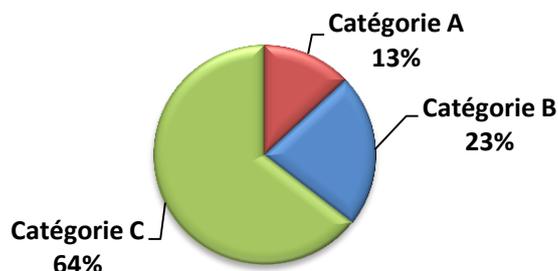
Emploi non permanent ➔ **11 %** des contractuels non permanents recrutés dans le cadre d'un **emploi aidé**
➔ **81 %** des contractuels non permanents recrutés en tant que **saisonniers ou occasionnels**

Caractéristiques des agents sur emploi permanent

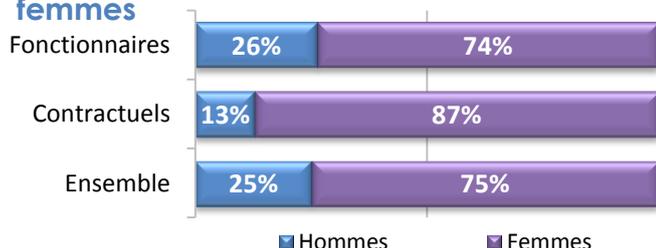
➔ Près d'1 agent sur 3 relève de la filière médico-sociale

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Médico-sociale	28,6%	48,4%	30,3%
Technique	30,8%	3,2%	28,3%
Animation	16,5%	16,1%	16,5%
Administrative	16,5%	12,9%	16,2%
Culturelle	7,3%	19,4%	8,4%
Sportive	0,3%		0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

➔ Près de 2 agents sur 3 relèvent de la catégorie C



➔ 3 agents permanents sur 4 sont des femmes



➔ Les 5 principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent

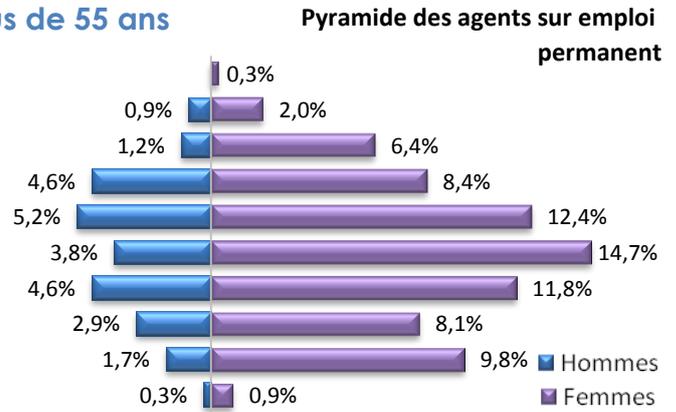
Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	22%
Adjoints d'animation	15%
Auxiliaires de puériculture	13%
Educateurs de jeunes enfants	8%
Adjoints administratifs	7%

Pyramide des âges

➔ 11 % des agents sur emploi permanent ont plus de 55 ans

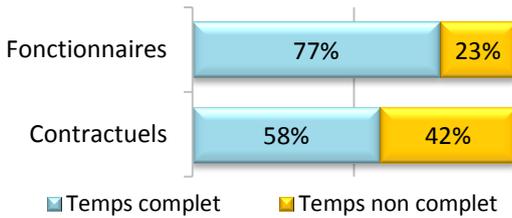
Âge moyen des agents sur emploi permanent	
Fonctionnaires	43,25
Contractuels sur emploi permanent	35,35
Ensemble	42,55

65 ou plus
60 à 64 ans
55 à 59 ans
50 à 54 ans
45 à 49 ans
40 à 44 ans
35 à 39 ans
30 à 34 ans
25 à 29 ans
moins de 25 ans

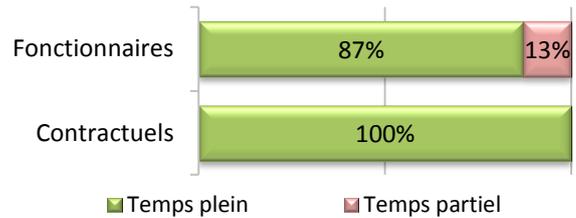


Temps de travail* des agents sur emploi permanent

➔ 42 % des contractuels sont à temps non complet contre 23 % des fonctionnaires



➔ 13 % des fonctionnaires bénéficient d'un temps partiel



* Attention : Le Bilan Social ne prend pas en compte les agents intercommunaux pouvant réaliser plusieurs temps non complet dans plusieurs collectivités

Mouvements

➔ En 2015, 41 arrivées* d'agents sur emploi permanent, 25 départs* et 13 contractuels titularisés

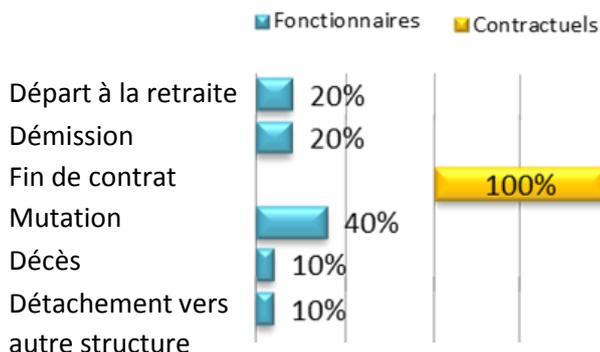
Variation des effectifs entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2015		
Fonctionnaires	↗	7,9%
Contractuels	↘	-18,4%
Ensemble	↗	4,8%

➔ 51 % des arrivées* sur emplois permanents concernent des contractuels

Fonctionnaires	%
Arrivées de fonctionnaires	49%
dont Recrutement direct	45%
dont Concours	20%
dont Mutation	20%
dont Intégration directe	10%
dont détachements	5%

Contractuels	%
Arrivées de contractuels	51%
dont remplaçants	81%

➔ 60 % des départs* concernent des contractuels



Promotions

➔ 47 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une évolution de carrière en 2015

3 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un **avancement de grade**
43 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un **avancement d'échelon**
1 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une **promotion interne en 2015**

Les pourcentages ci-dessus sont arrondis à l'entier le plus proche

* Ne sont pas pris en compte : réintégrations, mises à disposition, mises en disponibilité, congés parentaux, décharges de service - mandats syndicaux et congés formation

Budget et rémunérations

- ➔ La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents sur emploi permanent est de 12,01 %

	Montant global	Montant moyen*	Montant médian*
Budget de fonctionnement	44 606 632 €	5 575 829 €	4 737 316 €
Masse salariale Charges de personnel (chapitre 12)	13 246 810 €	1 655 851 €	1 790 244 €
	Soit 29,7 % des dépenses de fonctionnement		

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations

- ⇒ Fonctionnaires : 12,63 %
- ⇒ Contractuels : 4,13 %
- ⇒ Ensemble : 12,01 %

➔ Rémunérations - agents permanents

	Montant global	Montant moyen*	Montant médian*
Rémunérations annuelles brutes :	6 940 838 €	867 605 €	955 116 €
Primes et indemnités versées :	858 041 €	122 577 €	80 870 €
Heures supplémentaires/complémentaires :	24 274 €	12 137 €	-
Nouvelle Bonification Indiciaire :	40 866 €	6 811 €	7 246 €

➔ Rémunérations - agents non permanents

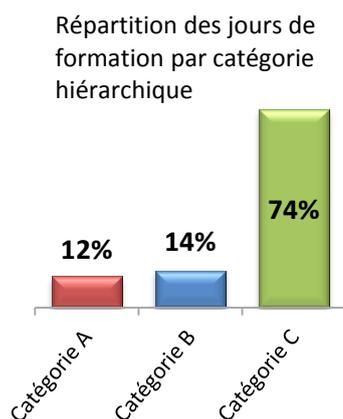
	Montant global	Montant moyen*	Montant médian*
Rémunérations annuelles brutes :	973 073 €	139 010 €	69 960 €
Heures supplémentaires :	-	-	-

* Les montants moyens et médians par collectivité sont calculés en fonction du nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

- ➔ 100 % des Communautés de communes de 10 000 à 19 999 habitants cotisent auprès de Pôle Emploi pour l'assurance chômage de leurs contractuels

Formation

- ➔ 716 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2015



En moyenne, 2,1 jours de formation par agent sur emploi permanent

Répartition des jours de formation par organisme :

CNFPT :	55%
Autres organismes :	42%
En interne :	3%

- ➔ 99 351 € ont été consacrés à la formation en 2015

Montant moyen* consacré à la formation par collectivité :	16 559 €
Montant médian* :	15 996 €

Dépenses de formation selon l'organisme :

CNFPT :	47%
Autres organismes :	36%
Frais de déplacement :	17%

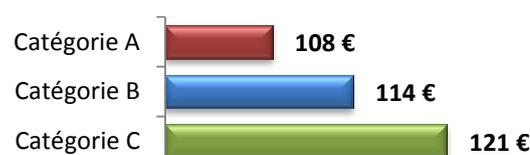
* Les montants moyens et médians par collectivité sont calculés en fonction du nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

Protection sociale complémentaire

- ➔ 25 % participent financièrement à la complémentaire santé de leurs agents et 62,5 % participent à la complémentaire de prévoyance

Montants annuels	Santé	Prévoyance
Montant global des participations	1 780 €	23 081 €
Montant médian des participations	<i>Soumis au secret statistique</i>	5 378 €
Montant moyen par bénéficiaire	119 €	142 €

Montant moyen par bénéficiaire et par catégorie



➔ Action sociale

- ⇒ 50 % des Communautés de communes de 10 000 à 19 999 habitants versent une subvention à un comité d'œuvres sociales
- ⇒ 50 % servent des prestations directement à leurs agents (restauration, vacances, ...)

Conditions de travail

➔ En moyenne, **23,7 jours d'absence pour tout motif médical*** en 2015 par fonctionnaire

En moyenne, **8,2 jours d'absence pour tout motif médical*** en 2015 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaire	Contractuel permanent
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	3,72%	2,25%
Taux d'absentéisme médical* (toutes absences pour motif médical)	6,50%	2,25%

*Maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée et grave maladie, accidents du travail, maladie professionnelle

➔ **15 accidents du travail déclarés en 2015**

En moyenne :

- ⇒ 3,6 accidents du travail pour 100 agents
- ⇒ **1,88** accident par collectivité
- ⇒ 31 jours d'absence par accident du travail

Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs, soit **50 % des Communautés de communes de 10 000 à 19 999 habitants**

- ⇒ **62,5 %** emploient au moins un agent bénéficiaire de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés

6 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

- ⇒ **100 %** sont fonctionnaires
- ⇒ **100 %** sont en catégorie C
- ⇒ **37,5%** des ces collectivités ont engagé des dépenses en matière de handicap, soit **7 064 € en moyenne par collectivité**
- ⇒ **2 agents** reconnus travailleurs handicapés recrutés sur emploi non permanent

Précisions

➔ **Méthodologie**



Sources : Rapports sur l'Etat de la Collectivité 2015 transmis au Centre de Gestion en 2016 par les Communautés de communes de 10 000 à 19 999 habitants

Date de publication : Janvier 2017

Cette fiche "Repères" reprend les **principaux indicateurs du Bilan Social 2015**.

Ces données ont pour objectif de bénéficier d'une vue d'ensemble des effectifs correspondant à un type et à une strate de collectivité. De plus, cette fiche permet de **disposer d'éléments de comparaison** respectant les mêmes modes de calcul que les synthèses réalisées pour les collectivités par le Centre de Gestion et ainsi de **se situer au sein d'une strate démographique**.

Elle a été réalisée grâce un outil automatisé développé par l'Observatoire de l'Emploi et de la Fonction Publique Territoriale de la Coopération des CDG de la Région Nouvelle-Aquitaine.

➔ **Prévention et risques**

ASSISTANTS DE PRÉVENTION

50 % des Communautés de communes de 10 000 à 19 999 habitants ont désigné au moins **un assistant de prévention**

FORMATION

25 % des Communautés de communes de 10 000 à 19 999 habitants ont été concernées par des **formations liées à la prévention** (habilitations, secourisme du travail), soit **en moyenne 7 jours par collectivité**

DÉPENSES

12,5 % des Communautés de communes de 10 000 à 19 999 habitants ont effectué des **dépenses en faveur de l'amélioration des conditions de travail**

Relations sociales

Jours de grève

12 % des Communautés de communes de 10 000 à 19 999 habitants **concernées par des grèves en** 14 jours de grève recensés en 2015
12 jours de grève recensés en 2014

Comité Technique

10 réunions au niveau local et **4 réunions du CHSCT**
7 réunions du Comité Technique Intercommunal

Commissions Administratives Paritaires

14 réunions organisées par le Centre de Gestion
⇒ 4 pour la catégorie A
⇒ 4 pour la catégorie B
⇒ 6 pour la catégorie C

Analyse réalisée par :
Observation et analyse sociale
Direction Générale - CDG 64
05 59 90 35 69 - observation@cdg-64.fr